



For the Game. For the World.

Confidentiel

Fédération Internationale de Football Association (FIFA)

## Revue centralisée 2015 – Rapport des conclusions principales

### Fédération Guinéenne de Football - FEGUIFOOT

2016-AI-16

26 Septembre 2016

Sommaire des résultats de la revue centralisée (Eléments clés)		
Nombre	Évaluation (en lien avec l'Association Membre revue)	
4		En effectuant les procédures décrites, nous avons détecté des circonstances qui peuvent indiquer ou conduire à une mauvaise utilisation des fonds (défini comme des cas où l'utilisation des Fonds de Développement de la FIFA ne pouvait pas être reliée à des pièces justificatives ou ne correspondait pas aux fins définies avec la FIFA) ou à une autre non-conformité avec les règlements de la FIFA. Des mesures correctives en accord avec la FIFA doivent être prises dans les 12 mois.
4		En effectuant les procédures décrites, nous avons détecté une mauvaise utilisation des fonds (défini comme des cas où l'utilisation des Fonds de Développement de la FIFA ne pouvait pas être reliée à des pièces justificatives ou ne correspondait pas aux fins définies avec la FIFA) ou à une autre non-conformité avec les règlements de la FIFA. Ces résultats requièrent une action immédiate.

## Liste de distribution

Ce rapport de revue centralisée est exclusivement destiné et distribué aux personnes suivantes. De plus, les conclusions principales seront communiquées au Comité d'Audit et de Conformité de Fédération Internationale de Football Association (ci-après FIFA).

Fatma Samoura	Secrétaire Général, FIFA
Patrizia Waldvogel	Chef de Conformité et Finalisation, FIFA
Kjetil Siem	Directeur adjoint Fusion/Acquisition & Développement, FIFA
Frédéric Guillemont	Chef adjoint programmes de développement, FIFA
Ibrahima Blasco BARRY	Secrétaire Générale du Comité de Normalisation de la Fédération Guinéenne de Football
Mohamed Lamine NABE	Président du Comité de Normalisation de la Fédération Guinéenne de Football
Soumach MORTHON	Responsable Financier de la Fédération Guinéenne de Football
David Mason	FIFA Associé Senior Relations, PwC
Richard Thomas	Directeur de Projet, PwC

## Vue d'ensemble de la revue effectuée

Association Membre	Fédération Guinéenne de Football (FEGUIFOOT)
Titre	Revue centralisée 2015
Objectifs	Contrôler l'utilisation, par la Fédération Guinéenne de Football, des Fonds de Développement de la FIFA et contrôler le respect des règlements de la FIFA relatifs à l'utilisation des Fonds de Développement de la FIFA au cours de l'année civile 2015.
Périmètre	<p>L'examen porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La conciliation des Fonds de Développement de la FIFA fournis à la Fédération Guinéenne de Football avec les registres de la Fédération Guinéenne de Football ;</li> <li>• Le contrôle de l'utilisation par la Fédération Guinéenne de Football des Fonds de Développement ;</li> <li>• Le contrôle du respect de la Fédération Guinéenne de Football des réglementations pertinentes de la FIFA relatives aux Fonds de Développement.</li> </ul>
Exclu du périmètre	<p>L'examen ne porte pas sur les éléments précis suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enquêtes légales;</li> <li>• Le processus de décision de la FIFA relatif à l'octroi des Fonds de Développement pour les Membres de l'Association;</li> <li>• L'efficacité de la surveillance de la FIFA et le suivi des Fonds de Développement fournis aux Membres de l'Association;</li> <li>• L'efficacité des processus de contrôle interne de la FIFA concernant les Fonds de Développement fournis aux Associations Membres;</li> <li>• L'exactitude et l'exhaustivité des bilans financiers du Membre de l'Association;</li> <li>• L'efficacité et l'efficience des processus et contrôles du Membre de l'Association;</li> <li>• L'ensemble des taxes ou des questions fiscales;</li> <li>• L'audit informatique détaillé et l'efficacité des systèmes informatiques et de cyber-sécurité.</li> <li>• La conformité avec les lois locales et les réglementations;</li> <li>• Les fonds fournis par la FIFA aux Associations Membres ne faisant pas partie des Programmes de Développement de la FIFA;</li> <li>• La conformité du Membre de l'Association avec les réglementations de la FIFA, autres que celles relatives à l'utilisation des Fonds de Développement de la FIFA ou au Code éthique de la FIFA et au Code de conduite de la FIFA;</li> <li>• Ces procédures ne relèvent ni d'un audit, ni d'un examen, sur les procédures d'audit convenues (« Agreed Upon Procedures »), conformément aux <i>International Standards on Assurance Engagements</i>.</li> </ul>
Période d'intervention	11 juillet 2016 – 15 juillet 2016
Réunion de lancement	11 juillet 2016
Réunion de clôture	15 juillet 2016
Equipe	<p>Mme. Kristien Delmotte (Responsable de l'équipe)  M. Moussa Camara (Membre de l'équipe)  M. Richard Thomas (PwC Suisse, Responsable du mandat)</p>

Contacts	<p>M. Mohamed Lamine Nabé (Président, Fédération Guinéenne de Football)</p> <p>M. Amadou Tham Camara (Vice-Président, Fédération Guinéenne de Football)</p> <p>M. Ibrahima Barry (Secrétaire Général, Fédération Guinéenne de Football)</p> <p>Mr Aboubacar Morthon Soumah (Responsable Financier, Fédération Guinéenne de Football)</p> <p>M. Mohamed Lamine Diakité (Chef Comptable, Fédération Guinéenne de Football)</p>
----------	--

## Contexte de la revue & restrictions

### *Remarques générales*

Dans le cadre des objectifs de la FIFA pour faire avancer le football mondial, la FIFA fournit des fonds à ses Associations Membres. Les Associations Membres utilisent ces fonds afin de promouvoir, par exemple, le football des jeunes, le développement technique, les infrastructures et les événements liés au football. Pour aider à s'assurer de la correcte manipulation et utilisation des Fonds de Développement de la FIFA, la FIFA a demandé à PwC de mener une revue sur un certain nombre d'Associations Membres sélectionnées par la FIFA. Pour la revue centralisée 2015, la Fédération Guinéenne de Football a été sélectionnée dans le périmètre de la revue.

L'objectif du programme de la revue centralisée est d'inspecter l'utilisation des Fonds de Développement de la FIFA par l'Association Membre lors de visites et de contrôler le respect des règlements de la FIFA relatives à l'utilisation des Fonds de Développement de la FIFA au cours de l'année civile 2015 sur la base de procédures convenues avec la FIFA.

Cette revue a été réalisée grâce à des entretiens avec les collaborateurs de l'Association Membre, des enquêtes, des examens et des analyses de documentation et, dans certains cas, des tests de cheminement ont été effectués afin de contrôler le respect des règlements de la FIFA en ce qui concerne l'utilisation des Fonds de Développement. Lorsque des exceptions ou des déficiences ont été identifiées, des recommandations de haut niveau ont été formulées.

La mission de revue est un engagement standard, conformément à l'article 394 et suivant du Code des Obligations Suisse. Ces services ne constituent pas un audit ou un examen des états financiers annuels ou des états financiers à usage particulier ou tout autre type de vérification conformément aux Normes suisses d'audit, aux International Standards on Assurance Engagements ou tout autre référentiel de normes d'audit reconnu.

### *Restrictions inhérentes*

PwC a conduit les activités de cette revue centralisée avec soin. Néanmoins, il ne peut être exclu que des erreurs potentielles ou des activités illicites n'aient pu être détectées. Dans ce contexte, nous aimerions attirer votre attention sur la limite intrinsèque des services fournis, en particulier, à la lumière du périmètre de la revue et des méthodes appliquées (par exemple l'échantillonnage). En outre, les activités illicites sont souvent accompagnées de mesures de dissimulation et de documents falsifiés, ce qui explique pourquoi elles n'ont pas nécessairement été détectées lors de la revue.

Cette revue a été effectuée au bénéfice exclusif du Comité d'Audit et de Conformité de la FIFA, du Comité Exécutif de la FIFA, du Conseil d'administration de la FIFA et non pas pour des tiers. Par conséquent, les aspects qui pourraient intéresser des tiers ne peuvent pas être couverts par nos activités de revue. Certains faits pourraient être évalués différemment par des tiers, par exemple en relation avec une incidence spécifique sur les activités de la FIFA.

### *Destinataires et but du rapport*

Notre rapport est uniquement destiné aux fins énoncées dans la présente section et dans le Périmètre décrit à la page 3 de ce rapport, ainsi que pour votre information et ne doit pas être utilisé à d'autres fins ou être distribué à toute autre partie non mentionnée.

# Confirmation de l'Association Membre/Commentaires

La Fédération Guinéenne de Football confirme par la présente l'exactitude factuelle des observations relevées par l'équipe de revue.

Cependant il nous saurait gré de vous informer que notre association a bénéficié du programme performance soutien au système de gestion financière de la FIFA, piloté en Guinée par KPMG.

Ce programme s'étale sur deux (2) étapes:

A- La révision de la configuration du système de gestion financière planifiée sur la période du 15 mai 2015 sous la supervision de Madame BA de KPMG Dakar.

B- La correction des problèmes identifiés au point A.

La mission de correction et de soutien financier étaient attendues courant 2016.

Par ailleurs Les PV des activités menées par les Commissions permanentes de travail dont les Commissions Finances et d'audit sont détenus par les principaux animateurs de ces Commissions. Les Présidents, Vice-Présidents et rapporteur des dites commissions sont les anciens membres du Comité Exécutif demis suite à la crise qui a secoué la Féguifoot en début d'année 2016.

Comme nous vous l'avons annoncé lors de la réunion de clôture du 15 juillet, les documents relatifs à la réorganisation des commissions d'Ethique, d'audit et Finances sont en cours d'élaboration et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire et Elective de la féguifoot prévue en Février 2017.

- Vous n'êtes pas sans savoir qu'en 2015, notre pays la Guinée a été sérieusement secoué par la présence de l'épidémie à Virus Ebola. Toutes les Compétitions Internationales de la CAF et de la FIFA ont été délocalisées à l'étranger.

Cette situation nous a sans doute amené à supporter beaucoup de charges à l'étranger qui dans l'ensemble ont été payées cash. (Facture d'hôtel, indemnités des officiels, charges d'organisation des matches, déplacement local des Délégations sportives, entretien des Equipes etc...).

Concernant les possibilités d'amélioration, les mesures correctives suivantes sont envisagées:

- La mise en place d'un logiciel comptable et Financier performant permettant d'avoir plus de lisibilité des opérations administratives et Financières de l'Association suivi de la formation du personnel comptable et Financier ;
- l'informatisation de l'ensemble des structures de l'Administration Fédérale (Compétition, Arbitrage, Développement Technique, Ligues Régionales...);
- l'ouverture de comptes bancaires pour l'ensemble des ligues régionales ;
- le suivi en amont de l'ensemble des achats de biens et services ;
- l'établissement de contrat de travail avec nos prestataires usuels (Equipe de nettoyage des locaux, gardiennage ect...);
- définition d'une structure salariale appropriée pour sa bancarisation;
- la gestion efficace de la petite caisse;
- l'élaboration de manuel de procédure administrative, Comptable et Financière.

Pour la

Fédération Guinéenne de Football

Ibrahima Blasco BARRY, Secrétaire Général



## Annexe

## Table des matières

<b>1. Signalement à la FIFA.....</b>	<b>8</b>
1.1 Suivi des droits de signataires.....	8
1.2. Suivi des dépenses.....	9
1.3. Suivi des dépenses des Fonds de Développement de la FIFA.....	10
<b>2. Compte bancaire dédié aux Fonds de Développement de la FIFA.....</b>	<b>11</b>
2.1. Solde négative des comptes bancaires dédiés à la FIFA.....	11
2.2 Autorisation des paiements à partir du compte dédié, mandat signataires.....	12
<b>3. Dépenses des Fonds de Développement de la FIFA.....</b>	<b>13</b>
3.1 Documentation à l'appui pour les dépenses des Fonds de Développement de la FIFA.....	13
3.2 Le processus de sélection du fournisseur pour des services excédant le montant de 50,000 dollars.....	15
<b>4. Gouvernance.....</b>	<b>16</b>
4.1. Audits statutaires.....	16

## Classification des observations :



En effectuant les procédures décrites, nous avons détecté des circonstances qui peuvent indiquer ou conduire à une mauvaise utilisation des fonds (défini comme des cas où l'utilisation des Fonds de Développement de la FIFA ne pouvait pas être reliée à des pièces justificatives ou ne correspondait pas aux fins définies avec la FIFA) ou à une autre non-conformité avec les règlements de la FIFA. Des mesures correctives en accord avec la FIFA doivent être prises dans les 12 mois.



En effectuant les procédures décrites, nous avons détecté une mauvaise utilisation des fonds (défini comme des cas où l'utilisation des Fonds de Développement de la FIFA ne pouvait pas être reliée à des pièces justificatives ou ne correspondait pas aux fins définies avec la FIFA) ou à une autre non-conformité avec les règlements de la FIFA. Ces résultats requièrent une action immédiate.

Résultat	Risque	Recommandation	Evaluation
<b>1. Signalement à la FIFA</b>			
<b>1.1 Suivi des droits de signataires</b>			
Les droits de signataires du compte en banque observé n'ont pas été signalés dans le formulaire 4.	Non-conformité avec les exigences de la FIFA sur le signalement des pouvoirs signataires du compte en banque observé	L'AM doit établir une liste de l'ensemble des personnes ayant des pouvoirs signataires sur le compte en banque observé dans le formulaire 4.	

Résultat	Risque	Recommandation	Evaluation
<b>1.2. Suivi des dépenses</b>			
<p>Les montants dépensés tels que signalés dans les formulaires 3.1A et 3.8 ne correspondent pas aux paiements dans les relevés bancaires des deux comptes dédiés à la FIFA.</p> <p>Nous avons relevé que les dépenses en monnaie locale (GNF) telles que reprises dans les formulaires 3.1.A, 3.1.L et 3.8 dépassaient les dépenses effectives telles que présentées sur les bilans financiers de la FIFA du compte observé GNF 59'520'000 (ce qui revient approximativement à \$8K dollars).</p>	<p>Non-conformité avec les exigences de la FIFA sur le reporting des dépenses des Fonds de Développement de la FIFA.</p> <p>Manque de transparence sur les dépenses des Fonds de Développement de la FIFA.</p>	<p>Seules les dépenses de Fonds de Développement effectivement occasionnées doivent être reprises dans les formulaires 3.1.A-3.1.L et 3.8.</p> <p>Dépenses rapportées dans les formulaires 3.1A – 3.1L et 3.8 doivent correspondre aux transactions dans les comptes bancaires dédié à la FIFA.</p>	

Résultat	Risque	Recommandation	Evaluation
<b>1.3. Suivi des dépenses des Fonds de Développement de la FIFA</b>			
<p>Une dépense de 27,000 dollars a été rapportée dans le formulaire 3.1A pour le Football junior alors qu'elle devait figurer dans le formulaire 3.1B pour la catégorie de compétitions masculines.</p> <p>Si cette dépense avait été rapportée de manière correcte, l'écart budgétaire aurait été de 46%, ce qui requiert une explication quant aux dépassements budgétaires (tout écart budgétaire dépassant les 20% doit être justifié).</p> <p><i>Remarque : les fonds susmentionnés ont été dépensés conformément à sa fin prescrite.</i></p>	<p>•Non-respect des procédures édictées par la FIFA quant au compte-rendu budgétaire.</p> <p>Manque de transparence sur le signalement des dépenses des Fonds de Développement de la FIFA. La FIFA peut être induite en erreur quant à l'usage des Fonds de Développement.</p>	<p>Les dépenses des Fonds de Développement de la FIFA doivent être signalées dans la catégorie adéquate sur le formulaire 4 (c'est-à-dire la catégorie correspondant à la nature des dépenses).</p> <p>Là où les écarts de budget sont supérieurs à 20%, l'AM doit inclure une explication comme demandée par la FIFA sur les formulaires 3.1.A – 3.8.</p> <p>Si l'AM connaît un écart de budget considérable, il doit considérer un entretien avec l'Officier en charge du développement local ou avec la FIFA afin qu'ils puissent porter conseil ou apporter une autorisation sur le réajustement des ressources.</p> <p>Le formulaire 4 doit être mis à jour en conséquence.</p>	